

Bulletin Municipal



Saint-Nicodème

Semestriel

Juillet-Décembre 2012



Bulletin d'information municipal

2ème semestre 2012

Comité de rédaction

Guy PERROT

Philippe GUY

François LE MERRER

Réalisation

Jean-Claude BEGUIN

Sommaire

P. 1 Page de garde

P. 2 Sommaire

P. 3 Infos Mairie/ SPANC

P. 4 Changement secrétariat

P. 5 Nouvelles du haut débit/travaux
/grippe

P. 6 Animations de l'été

P. 7 Pardon

P. 8 Pardon (suite)

P. 9 Taol Lans

P.10 Collier de l'hermine

P.11 Vide greniers/ salon de la bière

P.12 Halloween/ 11 novembre

P.13 Repas CCAS/ règlement SP

P.14 Concert de Noël

P.15 Illuminations

P.16 Noël des enfants



Les vœux du maire et de la municipalité auront lieu
le

19 Janvier
à 19 heures,
salle polyvalente

Bonne année à toutes et à tous

Mairie:
Le bourg
22160 Saint Nicodème
tel. 02 96 45 74 00

Un nouveau mobilier dans la salle du conseil



Le mobilier de la salle du conseil était inexistant, et il fallait utiliser les tables et chaises de la SP, ce qui était mal pratique et contribuait à les fragiliser. Depuis quelques semaines, ce mobilier, qui avait été budgétisé depuis plusieurs années a été acheté et installé

Un nouveau photocopieur au secrétariat



L'ancien photocopieur après de longs et loyaux services a rendu l'âme. Paix à ses rouages ! Il a donc fallu réinvestir dans un appareil indispensable à la bonne marche du secrétariat de mairie Dont acte !

Deux armoires neuves à la S.P.



Afin de se mettre en accord avec les obligations sanitaire, et augmenter la possibilité de rangement, la commune s'est dotée de deux armoires métalliques

SPANC Les visites de Nicolas Guennic pour la conformité des assainissements auront lieu selon le calendrier établi ci-dessous Colonne 1: tirage au sort des propriétés sur 10 ans Colonne 2: nom des habitants par ordre alphabétique Colonne 3: année d'inspection	2	de CAOULAN Pascal à DITTSHAR Ursula	2013
	5	de KAYSER Jean Hubert à LE COANT Alain	2014
	9	de PERON Serge à SARL MOULIN des PRES	2015
	6	de LE COANT Théophile à LE MAOUT Christophe	2016
	7	de LE MARREC Jean à LUCIA Philippe	2017
	3	de DIXON Daryll à GUENEGOU Antoine	2018
	8	de LURION Serge à PERON Robert	2019
	10	de SARL PARCHEMINER à ZUURBIER Jeroen	2020
	4	de GUENEGOU Ludovic à KAHL JOCHEM	2021
	1	de ADT à CAOULAN Bruno	2022

Nécrologie

Décès: Le 22 Novembre 2012: Roger Le NY, ancien conseiller municipal de Saint Nicodème



Entretien des locaux



Joli travail de l'employée communale pour la protection de certains angles qui étaient devenus dangereux ou dégradés

Changement de secrétaire



Jacqueline DUGUE ,bien entourée lors de la manifestation organisée par les deux mairies qui l'employaient, à l'occasion de son départ en retraite, dans la salle des fêtes de MAEL-PESTIVIEN

Notre nouvelle secrétaire



**Depuis le premier novembre 2012 ,
Emmanuelle Le Corre occupe le poste de
secrétaire de mairie.**

**Elle est titulaire du concours adjoint
administratif première classe, et mise à
disposition par le centre de gestion des
Côtes d'Armor pour le service commun
administratif de Mael Pestivien et de
Saint Nicodème sur la base de 23 heures
et 12 heures**

**Les permanences sont inchangées, c'est à
dire les lundi, mardi jeudi vendredi de 14
à 17 heures**

02 96 45 74 00

Haut débit: peut-être la fin du tunnel

Les possibilités:

- 1-Le WIMAX: Pour ceux qui sont en vue d'une antenne émettrice
- 2-Installation dans un futur immédiat d'un nouveau central téléphonique
- 3-Couverture de tout le territoire en fibre optique
- 4-Solution satellitaire

- 1-Le wimax a atteint ses limites et ne peut couvrir plus de territoires sans installations supplémentaires coûteuses
- 2-France télécom / orange devrait installer un central sur chacune des deux communes suivantes: Erquy et Saint Nicodème. Si tout se passe bien, l'installation, qui aurait dû être effectuée le deuxième semestre 2012 a été reportée pour des contingences de marché (concurrence) début 2013
- 3-Un projet global existe sur tout le territoire, avec pour objectif, la couverture totale de celui-ci en très haut débit (fibre optique). L'inconvénient réside dans les délais : entre 2013 et 2030: petit espoir, les zones "blanches" seraient privilégiées
- 4-Le système satellitaire se développe. A l'heure actuelle, un satellite européen appelé KA-SAT offre ses services (renseignements à la mairie sur les modalités : Conditions pour avoir une antenne, types de contrats, vitesses permises, prix)

Travaux de maintenance



Suite aux cambriolages au bourg de Saint Nicodème, la porte de la mairie a été remplacée.



Le pignon de la mairie couvrant l'escalier d'accès aux logements municipaux prenait l'humidité de façon très importante. Les travaux ont été effectués pour remédier à ce défaut

Pour éviter la grippe, il faut plus que de la chance

La grippe est une infection respiratoire aiguë. Cette maladie, contagieuse et fréquente, peut avoir des conséquences graves sur les personnes les plus fragiles.

Seul le vaccin permet d'être protégé contre la grippe. L'immunité contre le virus apparaît quinze jours après la vaccination, il est donc important de se faire vacciner au plus tôt, avant l'apparition des premiers cas de grippe. La MSA incite tous ses assurés à se faire vacciner avant le 31 janvier 2013.

Pour les personnes à risques*, la MSA prend en charge le vaccin à 100%. Ces personnes reçoivent un courrier où la démarche à suivre est indiquée.

Seul le vaccin vous permet d'être protégé contre la grippe. Alors cette année, ne prenez pas le vaccin en grippe !

* toutes les femmes enceintes, les personnes obèses, l'entourage de nourrissons présentant des facteurs de risques, les personnes atteintes de certaines affections de longue durée ou d'une maladie respiratoire chronique et les assurés de 65 ans et plus

Les animations de l'été

CULTURE



Le premier jour du mois d'août, par l'intermédiaire de l'association AJK, le pays touristique Guerledan-Argoat organisait une visite de Saint Nicodème. Une trentaine de personnes ont fait le déplacement. L'après midi a commencé par une visite de l'église et de son enclos, commentée par Henri Le Naou. Le groupe s'est ensuite dirigé vers la station de radio Radio Kreiz Breizh pour une visite commentée par Christian Rivoalen, le directeur de l'établissement. Les frères Morvan sont ensuite intervenus pour converser et échanger avec les participants, sur leur parcours de chanteurs de Kan ha diskan. L'après midi s'est achevé en musique, danse, et pot de l'amitié offert par la commune.

THEATRE

3 août

Par l'intermédiaire de l'association AJK, la compagnie du théâtre de la fenêtre ouverte a présenté son spectacle intitulé

« Barzhaz kafe »

Mise en scène de Yves Le bars



Théu MONTHULEY_Ghislaine MONTHULEY_Yann-Pier DEREDEL_Marie-Hélène MORVAN_Fulub Gwern_Michèle SARDA

SPORT



4 août.

Le temps n'était pas de la partie pour les jeux de boules organisés par le club du Kreiz Breizh

Il y a eu malgré cela, une bonne fréquentation et le concours s'est disputé dans de bonnes conditions

5 août LE PARDON



Julie et Gérard au tantad

Chemin de table réalisé par Anne-Yvonne

Procession du Pardon



Patrick l'animateur du repas



LE PARDON (suite)



1- Sortie de l'église: la bannière est toujours délicate à passer

2- Apéritif offert par la FNACA

3- Le tantad

4- Les cloches, animées par des jeunes sonnent pour la fin de l'office

5- Le repas organisé par AJK et préparé bénévolement par Fabrice et Nathalie à la salle polyvalente





Taol lañs

5 août

Le taol lañs des frères Morvan organisé par AJK s'est déroulé comme prévu à l'église. La nef était remplie et des musiciens ont joué et chanté pour le plaisir de tous

Les gagnants sont Titouan GUENNIC 11 ans, Lisa GUENNIC 9ans, et Basile GUENNIC 6 ans



Le public pendant une prestation des hors concours



Une des jolies voix qui se sont exprimées:

Etienne



Les gagnants

L' ORDRE DE L'HERMINE



Les représentants de l' institut culturel de Bretagne avec les nouveaux "nominés"



Les récipiendaires

Le dimanche 19 août 2012 a eu lieu à Guingamp, au théâtre municipal, la remise du collier de l'hermine par l'institut culturel de Bretagne à:

Albert Boché,
Ivonig Le Merdy,
Yves Lainé,
Les frères Morvan



Dans les salons de la mairie de Guingamp avec Mr le Maire

Initié par le Duc Jean IV en 1381, l'ordre de l'hermine compte parmi les plus anciens des ordres honorifiques d'europe
1344: ordre de la table ronde
1351: ordre de l'étoile
1349: ordre de la jarretière
1431: ordre de la toison d'or
Il présentait dès son origine la particularité remarquable pour l'époque, d'être attribuable aux femmes et aux roturiers et pas seulement aux nobles

16 septembre Vide greniers



Organisée par AJK, la manifestation n'a pas eu le succès espéré, malgré la présence de quelques rayons de soleil. Les exposants (certains très jeunes) étaient peu nombreux.

20-21 octobre Salon de la bière



Anthemuse a fait très fort

Le public était au rendez-vous et sur deux jours profita d'une manifestation originale

Grand bravo aux organisatrices pour ce salon original et premier du genre

31 octobre Halloween

Comme tous les ans, les enfants déguisés passent dans les maisons du bourg afin de faire provision de bonbons et gâteaux.

Quelques uns des visiteurs d'un soir



Commémoration du 11 novembre



Matin radieux, les gens attendent le départ du défilé (ce qui permet au photographe d'être sur la photo)



La cérémonie au monument aux morts



Le vin d'honneur dans la Salle polyvalente

REPAS DU CCAS



Superbe repas, préparé bénévolement par Fabrice et Nathalie BURLLOT. L'ambiance était très conviviale. Le service était assuré par une partie des convives.

Nouvelle réglementation pour la salle polyvalente

-La salle des fêtes est louée suivant un barème décidé par le Conseil Municipal.

-Les demandes de location se font à la Mairie de Saint-Nicodème.

-Les clés sont à prendre à la Mairie aux heures ouvrables.

-Un chèque de caution de 300€ sera systématiquement demandé pour chaque location. Celui-ci sera rendu après paiement de la facture.

-Il sera encaissé en cas de dégradation ou de perte de mobiliers et d'accessoires.

-En cas de défaut de propreté des locaux et du matériel, un forfait ménage de 150 € pourra être appliqué.

-Une facture du montant due de la location sera envoyée après la restitution des clés par la trésorerie. La facture est à régler à la trésorerie de Callac.

-Chaque utilisateur signataire du contrat est responsable des locaux, du mobilier, du matériel de cuisine et de la vaisselle, ainsi que du bon déroulement de la manifestation. En cas de désordre, dégradation ou

nuisances pour le voisinage, la Mairie exercera les recours contre le responsable signataire du contrat, à qui ont été confiées les clés et qui aura préalablement pris connaissance, signé et approuvé le présent document.

-L'utilisateur de la salle doit, dès réception des clés, compter la vaisselle et le matériel mis à sa disposition et indiqué sur la fiche jointe au contrat. En cas de désaccord sur les nombres indiqués, prévenir aussitôt la Mairie.

-La location de la salle ne peut être effectuée par un mineur, le présent contrat doit être signé par la personne majeure louant la salle et les chèques remis doivent être au nom du signataire du présent contrat.

-Il est strictement interdit de fumer dans la salle des fêtes, cuisine et autres pièces annexes.

-Le nettoyage complet (vaisselle, lave-vaisselle, four, friteuse et tous les ustensiles de cuisine, tables, meubles

de cuisine, WC, nettoyage des sols...) est assuré par l'utilisateur.

Le parquet doit être balayé. Ne pas mettre de l'eau. Les regards dans la cuisine doivent être vidés et nettoyés.

Le lave-vaisselle doit être vidangé.

-2 balais, 2 balais brosses, une raclette et une pelle sont à votre disposition pour le ménage ainsi que des sacs poubelles.

-Un état des lieux sera fait en présence de la secrétaire de Mairie. Les tables doivent être rangées dans la pièce prévue à cet effet. Les chaises doivent être empilées 10 par 10.

-Les pelouses sont interdites à tout véhicule. Une aire de stationnement est prévue à cet effet. Des récipients sont à disposition des fumeurs.

La personne ou le responsable d'association louant la salle atteste être titulaire d'un contrat d'assurance en tant qu'occupant temporaire de salle lors de manifestations ou réunions à titre privé. (Responsabilité civile fête familiale ou privée°).

21 décembre 2012

Concert de
l'Apocalypse

Les Frères Morvan
Les Frères Guichen
Opus Duo

en l'église de
St Nicodème

Concert 20h30

Entrée 5€

Vin chaud à partir de 20h - Soupe offerte à 22h30
Eglise chauffée - Mise en lumière

Lum & Style Anthémuse Diocèse Joli Koukou Mairie St Nicodème RKB

Evènement mondial, la fin du monde est annoncée par tous les médias. C'est sur cette donnée étrange et peu crédible que les associations de Saint Nicodème et des environs ont décidé d'organiser un spectacle avec pour thème central, l'apocalypse.

Ont participé à la manifestation

La mairie de Saint Nicodème

La paroisse de Callac

L' association JOLI KOUKOU

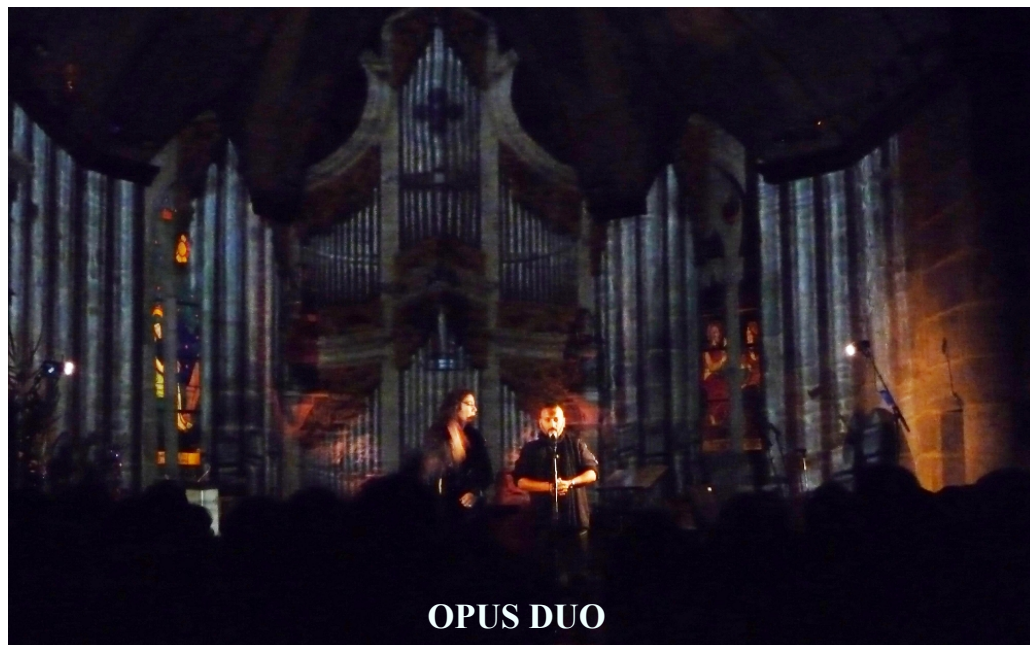
RKB qui a fait une émission en direct (Merci à Bruno pour la technique)

L'association LUM & STYLE, dont le digne représentant réside à Saint Nicodème, et sans qui rien n'aurait pu se faire

La compagnie IMHOTEP pour les décors projetés

La publicité (dont l'affiche ci-contre) a été prise en main par Morgane Louarn, graphiste émérite

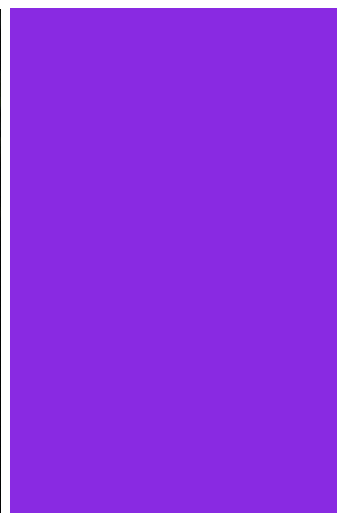
**CONCERT
DE
L'APOCALYPSE**



OPUS DUO



AR VREUDEUR MORVAN



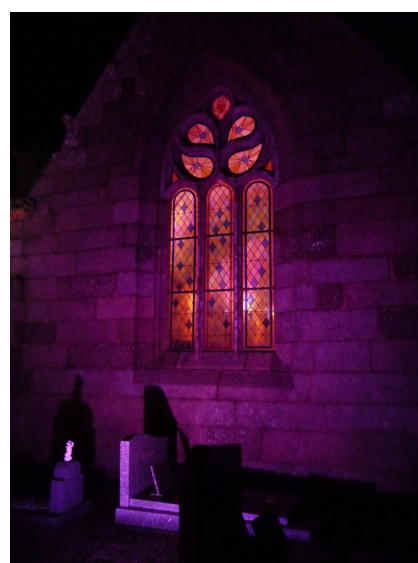
**Et
la
bonne
soupe
après
la
faim
du
monde !**



LES FRERES GUICHEN



Par Laurent COATMELEC (Association lum & style)



Le Noël des enfants



Le Noël organisé par joli koukou; soutenu par la mairie; sponsorisé par les frères Morvan, a été l'occasion de la remise d'une récompense aux jeunes chanteurs de l'été

